

# Projet de Parc Naturel Régional du Médoc

*Comité de pilotage Natura 2000  
Sites des Marais du Bas et du Nord  
Médoc*



*Jeudi 29 septembre 2016  
Gaillan-Médoc*





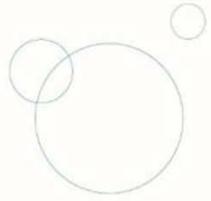
# QU'EST-CE QU'UN PARC NATUREL RÉGIONAL ?

## ↳ Un PNR c'est :

- Un territoire rural habité, dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont reconnus au niveau national pour leurs fortes valeurs patrimoniales, mais fragile !
- Une **volonté** régionale et locale
- Un territoire organisé autour d'un **projet concerté d'aménagement et de développement durable**
- Un **label** attribué pour 15 ans par décret
- Un **syndicat mixte**

## ↳ Un PNR ce n'est pas :

- Un espace de protection réglementaire (*≠ Parc National, Réserve naturelle...*)
- Une voie de financement de tous les projets.



# QU'EST-CE QU'UN PARC NATUREL RÉGIONAL ?

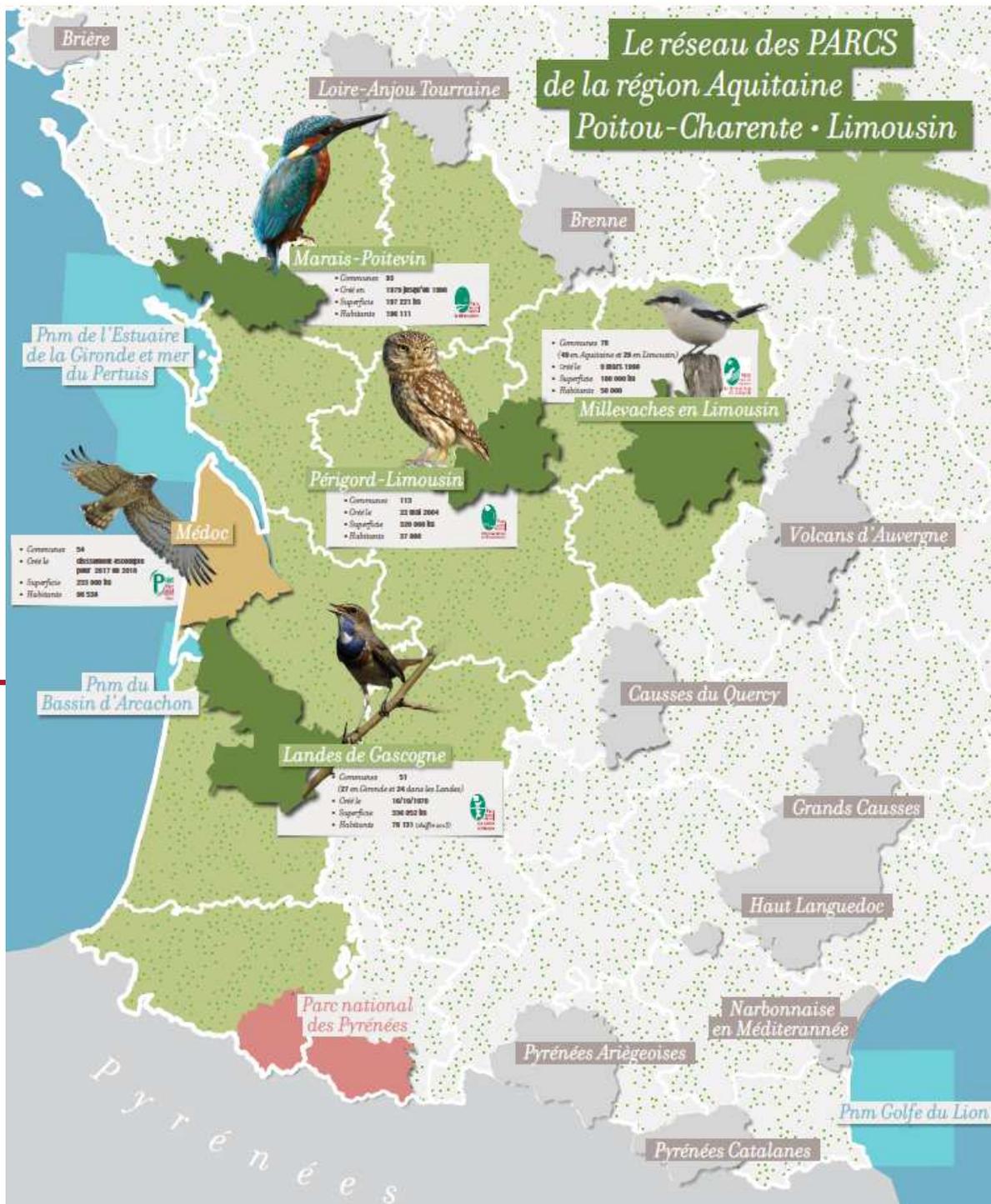
## ↳ Les 5 missions des PNR définies par décret :

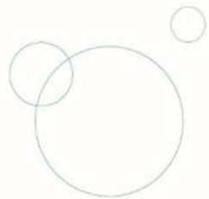
- La protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel
- L'aménagement du territoire
- Le développement économique et social
- L'accueil, l'éducation et l'information du public
- L'expérimentation et la recherche

51 parcs en France

4 dans la Région Nouvelle-Aquitaine

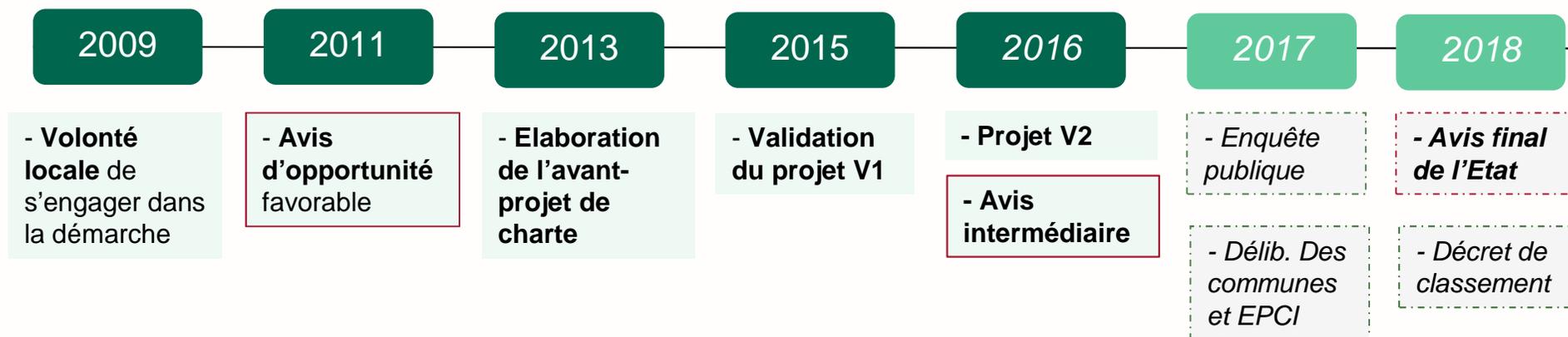
+ projet PNR « Médoc »





# DÉMARCHE DE LABELLISATION DU MÉDOC EN PNR

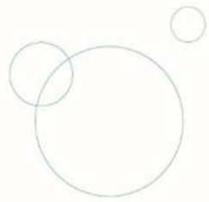
## ➤ Procédure



## ➤ Processus de concertation et de co-construction du projet

- ✓ Avec les acteurs socio-professionnels (*agriculteurs, forestiers, viticulteurs...*)
- ✓ Avec les élus



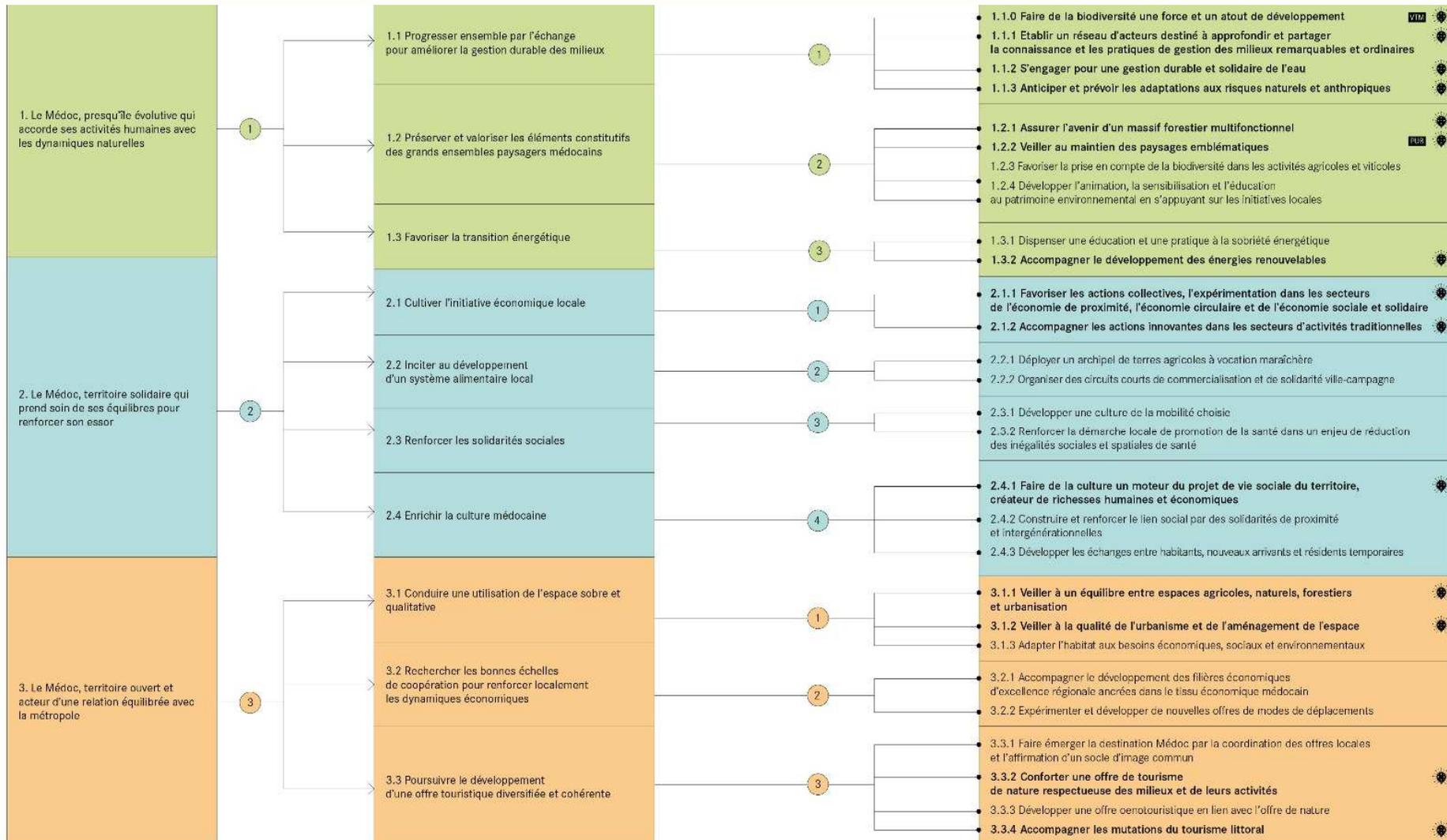


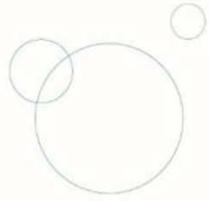
# ARCHITECTURE DU PROJET DE CHARTE

## Vocations

## Orientations

## Mesures

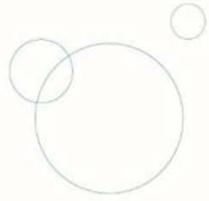




# ARCHITECTURE DU PROJET DE CHARTE

## ↳ Structure d'une fiche « Mesure »

- Contexte et objectifs de la mesure
- Dispositions (*D1, D2...*)
- Rôle du Syndicat mixte
- Partenaires associés (*liste non exhaustive*)
- Engagements des signataires
  - ↳ Etat
  - ↳ Région
  - ↳ Département
  - ↳ Communautés de communes
  - ↳ Communes
- Exemples d'actions
- Indicateurs de suivi de l'évolution du territoire et d'évaluation de mise en œuvre de la Charte
- Référence au plan de Parc

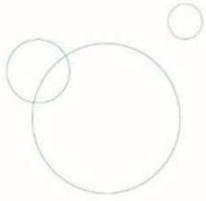


# NATURA 2000 DANS LE PROJET DE PNR

## ↳ Des objectifs convergents

## ↳ PNR =

- **Objectif** de développer son rôle de **fédérateur, coordinateur et initiateur d'actions** de connaissance, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel en collaboration avec les propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels.
- **Centre de ressources**
- **Partenaire privilégié** de l'Etat, des collectivités et leurs groupements dans les domaines de la biodiversité et des paysages (*rôle affirmé par la Loi Biodiversité du 08 août 2016, art. L333-3 du Code de l'Environnement*).



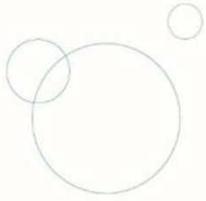
# NATURA 2000 DANS LE PROJET DE PNR

**Faire de la biodiversité un atout et une force de développement** (*Mesure 110*)

*Mesure prioritaire !*

## Exemples de dispositions

- > **D2 - Poursuivre et améliorer la connaissance, la gestion, la restauration et le suivi des cœurs de biodiversité du territoire**
- > **D5 - Identifier, préserver et restaurer les continuités écologiques du territoire**
- > **D6 - Préserver et gérer les milieux humides, aquatiques et lacustres**
  - Poursuite de l'animation des Docob Natura 2000, des SAGE... et mise en œuvre de plans de gestion et d'actions multipartenariaux



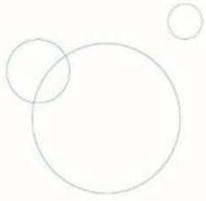
# NATURA 2000 DANS LE PROJET DE PNR

## Etablir un réseau d'acteurs (*Mesure 111*)

*Mesure  
prioritaire !*

### Exemples de dispositions

- > **D1 - Consolider et partager la connaissance et les pratiques à partir de l'expérience des gestionnaires d'espaces préservés**
- > **D2 - Impliquer les propriétaires et gestionnaires des espaces dits « ordinaires »**
- > **D3 - Favoriser les échanges entre tous les gestionnaires d'espaces à travers la mise en place d'un forum annuel des gestionnaires et d'une plateforme collaborative**
- > **D5 - Fournir aux communes et à leurs communautés les données leur permettant d'identifier les continuités écologiques**



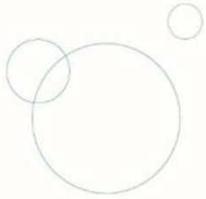
# NATURA 2000 DANS LE PROJET DE PNR

## Veiller au maintien des paysages emblématiques (*Mesure 122*)

*Mesure prioritaire !*

### Exemples de dispositions

- > **D2 - Maintenir et soutenir les modes de gestion et activités agricoles et viticoles respectueuses de l'environnement et des paysages médocains :**
  - Poursuivre et développer la mise en œuvre de politiques agro-environnementales et agro-écologiques (MAEC...)
  - Favoriser et accompagner l'installation des agriculteurs...
  - Faire connaître et valoriser les filières garantes de la préservation et du maintien des espaces naturels et paysagers remarquables
  
- > **D3 - Favoriser le maintien et la réimplantation d'éléments structurants des paysage emblématiques du Médoc (haies...)**



# NATURA 2000 DANS LE PROJET DE PNR

## Favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les activités agricoles et viticoles

*(Mesure 123)*

### Exemples de dispositions

- > D1 - Poursuivre l'application des politiques agro-environnementales déployées sur le territoire pour encourager une agriculture préservant l'environnement

## Veiller à un équilibre entre espaces agricoles, naturels, forestiers et urbanisation

*(Mesure 311)*

*Mesure prioritaire !*

### Exemples de dispositions

- > D1 - Prendre en compte les continuités écologiques dans les documents d'urbanisme locaux

**Merci de votre attention**

